

FEU D. LORNE MCGIBBON

Un homme est mort, cette semaine, qui pendant sa vie en a ruiné un nombre incalculable d'autres: D. Lorne McGibbon.

De petit employé, il s'était élevé rapidement dans le monde industriel et financier.

Tous ceux qui ont passé par cette sombre caverne qui s'appelle la Bourse de Montréal, y ont vu le nom de Lorne McGibbon, écrit en lettres de feu sur toutes les parois.

Il a même joué un rôle dans la politique sans y entrer, mais en provoquant un scandale qui eut pour résultat le renouveau de la Bourse de Montréal.

Il a même joué un rôle dans la politique sans y entrer, mais en provoquant un scandale qui eut pour résultat le renouveau de la Bourse de Montréal.

Il a même joué un rôle dans la politique sans y entrer, mais en provoquant un scandale qui eut pour résultat le renouveau de la Bourse de Montréal.

M. J. A. FRANCOEUR DANS DORION

Dans la division Dorion comme ailleurs les libéraux se sentent tellement forts qu'ils se permettent de rouper.

Deux grandes assemblées ont donc été tenues vendredi soir, pour le choix des délégués à la convention.

L'une a eu lieu à l'Académie des Sciences-Angles, 787 Boulevard Saint-Joseph, est, sous la présidence de M. P. Paquet, M. Paul Girard agissant comme secrétaire.

L'autre eut lieu en la salle de l'Académie Saint-Paul, angle Saint-Denis et Beaubien, sous la présidence de l'honorable Aurèle Lacombe. Le secrétaire était M. Léon Migneron.

LE CAPITAINE PETERSEN, LE HÉROS D'UNE FÊTE

Au milieu d'une batterie de canons et d'appareils photographiques, la présentation de la canne à pomme d'or s'est faite, hier matin. Le récipiendaire en fut le capitaine Petersen du "Laval County" qui a eu l'honneur d'arriver le premier dans notre port, cette année.

Le sénateur W. L. McDougall, président de la commission du port a fait la présentation, entouré du monde influent dans le domaine maritime, accompagné des commissaires Emile Daoust et Milton Hersey.

LE CANDIDAT REEL POUR MERCIER, C. MARQUETTE

Une des divisions de l'île de Montréal qui ne lambinera pas pour revenir aux libéraux division ou les électeurs regretteront amèrement leur vote de 1923 c'est celle de Mercier, et parmi les plus intimes mêmes de M. L'Archevêque, en perd de plus en plus confiance tous les jours.

Quel sera l'adversaire de M. L'Archevêque?

On avait parlé, jusqu'à hier encore, de M. Napoléon Turcotte, et l'on ajoutait qu'il avait refusé la place d'officier rapporteur qu'on lui avait confiée, dans le but d'être candidat, confiant dans Laurier, soit dans Mercier. Mais M. Turcotte a formellement démenti cette rumeur, et nous a autorisé à déclarer qu'il restait officier rapporteur et ne se présentait pas.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Il suffit d'un contact d'une couple de jours avec l'atmosphère de gracieuse antiquité du vieux Québec pour qu'il nous semble en revivre toutes les époques du passé.

C'est une ville toute imprégnée de son histoire et de celle du vieux Canada. Que vous alliez par les rues étroites de la basse-ville, que vous vous promeniez sur la célèbre terrasse Dufferin, ou que vous visitiez les quartiers qui forment la Haute-Ville, vous trouverez partout des vestiges du passé, des traces encore vivaces des luttes héroïques, de la vie simple et heureuse des ancêtres, et, habitant presque l'époque présente, vous revivrez, en vous-mêmes, les émotions des jours anciens.

Québec est la plus grande ville de tourisme de l'Amérique, et elle attire chaque année des foules innombrables. Elle est aussi remarquable pour son commerce et son industrie; aussi lui faut-il un service de trains de tout premier ordre.

Tout agent du Canadian National vous fournira volontiers des renseignements sur la ville ainsi que tous les détails du service des trains, régionaux ou locaux, etc., ou bien vous pouvez vous adresser au Bureau des Billets en Ville, 220 rue Saint-Jacques, Main 4471.

ST-JACQUES TIRE D'ABORD

FAUT-IL ETRE BIEN PORTANT?

Non, parce qu'alors vous êtes absolument sûr de mourir.

CE QUI DISTINGUE LE MEDECIN DU PATIENT

Avez-vous eu la typhoïde? Non, moi, j'ai failli l'avoir, ce qui m'a valu la visite d'un demi-douzaine de médecins. J'ai donc été à même d'étudier de près ces gens-là, et voici les réflexions issues de mon cerveau malade:

On peut bien classer les humains en deux catégories: Les malades et les médecins.

Il est donc de toute nécessité, non seulement qu'il y ait des médecins pour soigner les malades, mais encore qu'il y ait des malades pour faire vivre les médecins. Car si tous les médecins mouraient de faim, qui est-ce qui soignerait les malades? Personne. Alors tous les malades mourraient. Et il n'y aurait plus d'homme sur la terre. Ni de femmes. Comme on s'ennuierait!

M. IRENE VAUTRIN, UNANIMEMENT CHOISI, PRONONCE LE DISCOURS PROGRAMME

LES \$100,000 D'EASY OFF

D'après un conservateur militant, qui s'en est ouvert au représentant de "L'Autorité Nouvelle", un groupe de conservateurs anglais eût été prêt à souscrire \$100,000 à la caisse électorale de l'opposition québécoise, sous la condition expresse que M. Sauvé et ses partisans ravaleraient M. Patenaude, qui s'est enfui du ventre de la baleine en 1925, pour se risquer sur la rive dédale, où les avatars qu'il essuya sont connus de tous.

M. Sauvé, qui se plaint depuis longtemps d'être obligé de faire ses élections avec des prières, aurait été assez disposé à accepter ces beaux dons, mais plusieurs de ses partisans se sont objectés la contre et ont nettement signifié au chef trop mou, qu'il le laisserait en plan s'il s'obstinait à repêcher Easy Off le lachon.

UN ACCES DE BILE

Cela n'empêche M. Sauvé de trouver que le chef libéral use de ses prérogatives d'une façon autoritaire. Il l'accuse de vouloir baillonner l'électorat, de fuir la discussion, de jouer au despote. "Electeurs, s'écrie-t-il dans un manifeste, rappelez-vous que le gouvernement vous traite du haut de sa puissance. C'est vous tress, et le temps de la revanche est arrivé."

On ne trouve rien de plus que celui-ci à l'adresse de la presse. C'est la langue de la bête, la langue de l'autre personne.

UN COUP DE TONNERRE

Ce qui fait bien augurer de la présente campagne au point de vue libéral, c'est que le premier coup de canon a été tiré dans Saint-Jacques, et que ce fut un coup de tonnerre.

La division Saint-Jacques a longtemps été considérée non pas comme la première de l'île de Montréal, ni même du district de Montréal, mais comme la première de toute la province de Québec.

La presse nationaliste perdait de la zizanie dans les rangs libéraux, elle se plaisait à opposer à M. Vautrin, candidat malchanceux en 1923, des candidats libéraux plus ou moins fantaisistes. Or, les libéraux de Saint-Jacques, réunis en convention au nombre de 876 délégués, ne pouvaient mieux faire entendre leur robuste union que par le vote unanime pris en faveur de M. Vautrin.

LA FIEVRE TYPHOIDE

L'épidémie de la fièvre typhoïde qui se déclarait, à Montréal, le 3 mars dernier, est visiblement à son déclin. Le nombre de nouveaux cas rapportés, hier midi, aux autorités municipales était seulement de quatre, cependant que quatre mois seulement avaient été rapportés depuis la veille.

D'autre part, le nombre de cas rapportés pour la semaine écoulée fut de 118 alors que celui de la semaine précédente était de 175. Quant au nombre total de cas rapportés officiellement depuis le 4 mars dernier, il est de 2,493.

UN EPICIER "HONORABLE"

M. ALFRED LEDUC, DE S.-HENRI

Les électeurs de la division de Saint-Henri ne sauraient se tromper sur l'occupation et la qualification de leur candidat libéral, l'honorable Alfred Leduc, industriel bien connu de Montréal. Le choix du premier ministre, l'honorable L. A. Taschereau, a été judicieux.

Il fallait que les électeurs commencent parfaitement bien de quel bois se chauffait M. Alfred Leduc. La petite feuille de la rue Notre-Dame est venue, en annonçant la nouvelle, faire mentir le proverbe qui dit: "Il n'est point de sot métier." Nous pourrions répondre: "Chacun son métier, les vaches sont bien gardées."

DANS LA LUTTE

Ce n'est pas sans une active participation que les libéraux se sont jetés dans la lutte pour la proclamation des élections générales provinciales. En un clin d'oeil les vaillants soldats se sont levés pour se ranger sous la bannière de leur chef mener mordant la bataille et gagner la victoire. Ils ont déjà gagné et l'entente règne dans une discipline parfaite.

Dans toutes les divisions de la province, les conventions, sous déjà annoncées, ont été tenues. Dans quelques jours, ce sera la pleine campagne.

Le parti libéral s'est organisé — ou mieux encore, il est de tout temps — pour opposer un front serré aux attaques, aux diatribes, aux insinuations malicieuses et mensongères de ses adversaires.

LA PLACE DE M. L. W. JACOBS

Elle est également désignée pour trois divisions électorales.

"L'Autorité Nouvelle" se flatte d'avoir toujours présenté la candidature de M. L. W. Jacobs, qui a été élu à Saint-Jacques, de Saint-Laurent et de Laurier.

D'autre part, M. Jacobs étant qualifié pour chacune de ces trois divisions, au cas où l'une de celles-ci lui serait dévolue, devrait tout de même trouver un pied-à-terre dans l'autre, car pas un candidat de sa race ne devrait trouver un acroût aussi égyptique qu'en Campenon de sœur et d'âme, dont la sympathie pour les candidats français n'a d'égal que son immense talent politique et oratoire.

L'AUTONOMIE DE MONTREAL

Le gouvernement provincial veut respecter l'autonomie de Montréal, mais on n'en peut dire autant de M. L'Archevêque, qui, avec le bill privé qu'il a présenté, et de M. Renaud, qui voudrait forcer la Ville à acheter la compagnie.

Il tourne l'opposition en ridicule. Celle-ci, après avoir essayé divers moyens à vau-loup, a ensuite accusé le gouvernement pour l'épidémie de typhoïde. M. Renaud accusait le gouvernement parce que les cultivateurs étaient forcés de faire pasteuriser leur lait. La

ENTRE L'EAU ET LE FEU

L'opposition a voulu aussi accuser le gouvernement dans l'affaire du Laurier-Palace. L'enquête a été accordée par le gouvernement dès qu'elle a été demandée. Il y eut ensuite l'affaire de la Montreal Water and Power. Nos 35 échevins, ayant le comité exécutif à leur tête, ont décidé d'acheter la compagnie. L'opposition veut encore en accuser le gouvernement. Je me rappelle, quand j'étais à Québec, que M. Joseph Renaud s'est levé en Chambre pour demander d'insérer dans le bill de Montréal une clause forçant la cité à acheter la compagnie. Nous, les libéraux, nous nous sommes opposés à la proposition de M. Renaud. Les conservateurs ont d'abord plus mal venus de reprocher un acte qui a été fait non par le gouvernement, par le conseil municipal. Bien plus, la Législature avait donné à la ville l'autorisation d'acheter la compagnie; ceci fut passé à l'unanimité de la Chambre. C'est avec de tels faits que les conservateurs veulent attaquer le gouvernement. Une délégation alla voir ensuite l'honorable M. Taschereau. Il lui déclara qu'il ne voulait pas toucher à l'autonomie de Montréal, mais il leur indiqua trois moyens de procéder puisqu'ils voulaient faire suspendre l'achat. Peut-on blâmer l'honorable M. Taschereau pour son attitude?

LE CANDIDAT REEL POUR MERCIER, C. MARQUETTE

Une des divisions de l'île de Montréal qui ne lambinera pas pour revenir aux libéraux division ou les électeurs regretteront amèrement leur vote de 1923 c'est celle de Mercier, et parmi les plus intimes mêmes de M. L'Archevêque, en perd de plus en plus confiance tous les jours.

Quel sera l'adversaire de M. L'Archevêque?

On avait parlé, jusqu'à hier encore, de M. Napoléon Turcotte, et l'on ajoutait qu'il avait refusé la place d'officier rapporteur qu'on lui avait confiée, dans le but d'être candidat, confiant dans Laurier, soit dans Mercier. Mais M. Turcotte a formellement démenti cette rumeur, et nous a autorisé à déclarer qu'il restait officier rapporteur et ne se présentait pas.

LA PLACE DE M. L. W. JACOBS

Elle est également désignée pour trois divisions électorales.

"L'Autorité Nouvelle" se flatte d'avoir toujours présenté la candidature de M. L. W. Jacobs, qui a été élu à Saint-Jacques, de Saint-Laurent et de Laurier.

D'autre part, M. Jacobs étant qualifié pour chacune de ces trois divisions, au cas où l'une de celles-ci lui serait dévolue, devrait tout de même trouver un pied-à-terre dans l'autre, car pas un candidat de sa race ne devrait trouver un acroût aussi égyptique qu'en Campenon de sœur et d'âme, dont la sympathie pour les candidats français n'a d'égal que son immense talent politique et oratoire.

L'AUTONOMIE DE MONTREAL

Le gouvernement provincial veut respecter l'autonomie de Montréal, mais on n'en peut dire autant de M. L'Archevêque, qui, avec le bill privé qu'il a présenté, et de M. Renaud, qui voudrait forcer la Ville à acheter la compagnie.

Il tourne l'opposition en ridicule. Celle-ci, après avoir essayé divers moyens à vau-loup, a ensuite accusé le gouvernement pour l'épidémie de typhoïde. M. Renaud accusait le gouvernement parce que les cultivateurs étaient forcés de faire pasteuriser leur lait. La

ENTRE L'EAU ET LE FEU

L'opposition a voulu aussi accuser le gouvernement dans l'affaire du Laurier-Palace. L'enquête a été accordée par le gouvernement dès qu'elle a été demandée. Il y eut ensuite l'affaire de la Montreal Water and Power. Nos 35 échevins, ayant le comité exécutif à leur tête, ont décidé d'acheter la compagnie. L'opposition veut encore en accuser le gouvernement. Je me rappelle, quand j'étais à Québec, que M. Joseph Renaud s'est levé en Chambre pour demander d'insérer dans le bill de Montréal une clause forçant la cité à acheter la compagnie. Nous, les libéraux, nous nous sommes opposés à la proposition de M. Renaud. Les conservateurs ont d'abord plus mal venus de reprocher un acte qui a été fait non par le gouvernement, par le conseil municipal. Bien plus, la Législature avait donné à la ville l'autorisation d'acheter la compagnie; ceci fut passé à l'unanimité de la Chambre. C'est avec de tels faits que les conservateurs veulent attaquer le gouvernement. Une délégation alla voir ensuite l'honorable M. Taschereau. Il lui déclara qu'il ne voulait pas toucher à l'autonomie de Montréal, mais il leur indiqua trois moyens de procéder puisqu'ils voulaient faire suspendre l'achat. Peut-on blâmer l'honorable M. Taschereau pour son attitude?

LE COIN DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX DU CANADA

(Compilation de Jules Bourbonnière)

AVIS

Ceux à qui il plairait de répondre aux questions posées sont priés:

1. D'écrire très lisiblement, surtout les noms propres et les mots de langues étrangères.

2. De n'écrire que sur le recto de leurs feuilles, sans quoi la copie ne peut être composée dans le ton ordinaire des imprimeries.

3. D'être autant que possible concis, pour laisser un peu de place aux autres collaborateurs.

4. De mettre en tête de leurs réponses le titre de la question à laquelle ils répondent, ainsi que le numéro qui lui est attribué.

Nos correspondants peuvent adopter tels pseudonymes qu'ils veulent et le secret en sera scrupuleusement gardé, mais la direction doit pour sa responsabilité, connaître leur nom et leur adresse.

On ne se rend pas responsable des manuscrits non insérés. Il est donc préférable d'en garder copie.

Toute correspondance du "COIN DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX" doit être adressée à:

JULES BOURBONNIÈRE,
130, rue Quessnel.

No 70

Conflagrations au Canada
15 janv. 1855 — Belleville, Haut-Canada.

1892 — Ottawa, bureau de poste.

31 mars 1895 — Regina, Palais de Justice et des Archives.

1er janv. 1899 — Ingonston, Ont. — L'historique cathédrale S.-Georges.

17 mars 1899 — Halifax, citadelle.

6 avril 1901 — Ottawa: théâtre Russell.

2 avril 1904 — Ottawa: Rideau-Hall. Lady Minto et al.

une fracture de la jambe droite est sauvée sur un brancard.

15 fév. 1906 — St. John, N. B., partie commerciale, un million de dollars.

24 mars 1912 — Toronto: hangars des chars urbains, un million de dollars.

Sapeur-Pompier.

No 65

Conflagrations à Québec (ville)

18 fév. 1917 — Hécatombe à S.-Roch de Québec, rue S.-Joseph: 3 pompiers tués sous un mur.

Mouettard

No 80

Conflagrations dans le Québec (province)

3 avril 1870 — Trois-Rivières: incendie désastreux.

18 fév. 1917 — Trois-Rivières: Quartier des affaires, rue des Forges. Nuit du 18 au 19.

29 mars 1922 — S.-Léon de Standon: Eglise.

24 janv. 1927 — Le S.-Laurent du Canada S.S. Line brûlé sur son chantier à Lauzon, près de Lévis, Qué. \$250,000 de pertes.

30 janv. 1927 — S.-Joseph d'Alma: Eglise.

3 fév. 1927 — S.-Thécle, Qué. 3 maisons et des granges.

18 fév. 1927 — S.-Etienne des Grès: Couvent des Filles de Jésus, et deux maisons.

Sapeur-Pompier.

CONTE DE "L'AUTORITE NOUVELLE"

UN CONNAISSEUR

Ce jour-là M. Léopold "fouillait" à l'hôtel des ventes: il paraît que les personnes avisées trouvent dans cet édifice public d'intéressantes occasions en tout genre. M. Léopold en avait rapporté souvent maint objet d'art destiné à l'embellissement du riche entresol qu'il habitait à Passy depuis qu'il s'était retiré des affaires.

Mme Léopold n'accueillait pas toujours les achats de son mari avec l'empressement souhaité et maintes fois elle lui avait prouvé, grâce à l'expertise amicale d'un antiquaire, que si tel vase de Chine — par exemple — venait de Chine, c'était après y avoir été expédié, au préalable, par un exportateur de la rue de Paradis. Au demeurant, ces Léopold, un couple de bonne bourgeoisie, se piquant à la fois d'amabilité et de distinction et offrant tous les samedis à un groupe d'amis intimes le bridge, le "cup" et le café glacé.

Donc, cet après-midi-là, M. Léopold examinait, dans une des salles de l'hôtel, avec une attention alléchée, un petit bonheur du jour en bois de rose, quand il vit à côté de lui un monsieur de haute taille, aux cheveux drus, à l'épaisse moustache qui, les pouces enfoncés dans les poches d'un gilet de piqué blanc, contemplait, lui aussi, ce meuble.

Léopold flaira un rival aux enclaves et engagea la conversation:

— Joli, n'est-ce pas? Fin du "XVIIIe", je suppose.

— Du tout, il est du "XVIIIe", répartit le monsieur moustachu, avec autorité.

— Ah! oui?

— Parfaitement. Ce bonheur du jour, s'il est authentique, — et il l'est — fit l'autre en ouvrant le tiroir de droite, a été exécuté en 1718, par maître Grégoire, 37, rue du Bac, ébéniste de Mme la duchesse du Maine. Et voici deux lampadaires turcs exactement identiques à ceux qui ornaient, en 1716, le salon du marquis de Polignac. Mais ceux-ci n'en sont qu'une médiocre réplique.

Léopold, très surpris d'une telle précision, s'inclina. Un

commissaire — priseur de ses amis passait, qu'il interrogea. Les renseignements fournis par le monsieur à moustaches étaient d'une impeccable exactitude.

— Le connaissez-vous? demanda Léopold à son ami.

— Du tout. Je ne l'ai jamais vu.

Léopold, ébloui, se hâta de rejoindre l'inconnu qui poursuivait son inspection hautaine.

— Vous êtes sans doute collectionneur, monsieur?

— Oh! les collections, vous savez, depuis le temps que j'en ai, ça ne m'intéresse plus guère. Je m'amuse de temps en temps à rectifier quelques erreurs, à rendre service.

Léopold offrit sa carte. Le monsieur la prit et ne donna pas la sienne:

— Mais à qui ai-je l'honneur?

— Jules Durand, fut la réponse, brève.

— Oh! oh! se dit Léopold, il n'est pas très liant. C'est sûrement quelqu'un de bien!

Et sur un souvenir qui lui vint:

— Ne seriez-vous point parent de M. Joseph Durand, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres?

— Pas une minute, répondit M. Jules Durand.

— Je n'insiste pas, fit Léopold, mais si demain vos fantaisies occupations vous laissent quelque loisir nous serons extrêmement heureux Mme Léopold et moi, de vous offrir une tasse de thé.

— J'accepte avec plaisir, répondit M. Durand. J'ai absolument tout mon temps.

— Stupefiant, expliquait Léopold, au milieu d'un groupe d'invités. Une exactitude dans la documentation qui révèle une érudition prodigieuse.

— Il est tout de même délicat, dit une dame amie mûrie, d'inviter des personnes sans connaître exactement leurs tenants et aboutissants.

— Je ne vous dis pas le contraire, madame, répliqua l'antiquaire, mais je vous jure que l'honneur d'une telle visite est pour nous plutôt que pour M.

LE THE "SALADA"

sa qualité ne varie jamais—exigez-le.

LE NIVEAU DU FLEUVE BAISSÉ

C'est un malheur national, mais c'est un fait. Pour des raisons multiples, les unes naturelles, comme le débaissement ou la sécheresse, les autres accidentelles, comme la diversion des eaux pour fins industrielles, le niveau du Saint-Laurent baisse d'année en année. Déjà au cours des dernières saisons de navigation, les gros navires qui remontent jusqu'à Montréal ont été parfois obligés de compléter leur chargement à Québec. Cela représente non seulement une perte de temps et d'argent pour les armateurs, mais aussi une régression d'efficacité pour notre belle voie fluviale, partant une diminution de prestige dans sa lutte contre les routes rivales. Si cette situation dure, le pays en subira un réel désavantage.

La première mesure à prendre, à la suite de la constatation désagréable que signalent les hydrographes officiels, c'est d'étudier par quels moyens on pourrait maintenir le niveau des eaux dans le port de Montréal et le chenal qui y conduit. Si les ingénieurs sont d'avis qu'un barrage en amont des Trois-Rivières, avec ou sans écluses, peut obvier à l'insuffisance du débit actuel des sources laurentiennes, le gouvernement doit sans hésiter en ordonner la construction. Dans un besoin si pressant il faut passer outre l'égoïsme des uns et l'ignorance des autres pour servir l'intérêt économique du pays. Québec, qui demande

pour son port de mer une part du trafic des denrées canadiennes d'exportation, souhaite grandir comme station maritime, mais pas au détriment de la métropole, encore moins de l'intérêt canadien.

Nous ne parlons pas des perspectives de faire cesser le fonctionnement du siphon de Chicago qui détourne illégalement un fort volume des eaux des Grands Lacs, à l'avantage de son système d'égouts et du Mississippi. Nous n'avons pas la puissance nécessaire à faire respecter notre droit et l'équité américaine elle-même se contente de protester en parole, sans assumer son obligation morale de mettre fin à l'injustice d'une cité arrogante. Une forte proportion de la nation voisine souffre elle-même de l'abaissement du niveau des lacs Michigan, Érié et Ontario. Elle revendique en vain auprès du gouvernement de Washington, il lui faudra donc pourvoir au maintien de la navigation du Saint-Laurent, sans compter sur un secours étranger.

Ceci dit, il est juste de réclamer fermement le parachèvement des travaux d'extension au port de Québec, dont l'urgence est démontrée par l'abaissement rapide du niveau des eaux. Le Parlement a reconnu, il y a deux ans, l'intérêt national de cette œuvre. Une première mise de fonds a permis le commencement de ces vastes travaux. Les événements font plus que justifier cette dépense. Ils démontrent qu'on a probablement trop attendu pour l'entreprendre. Le plus tôt l'on pourra mettre le port de Québec en état de suppléer aux inconvénients d'une

— Où est-il?

— Si jamais vous venez me voir, je vous le montrerai, fit l'invité avec un toux goguenarde.

Léopold, légèrement vexé, Léopold suggéra:

— Nous allons passer dans la chambre Empire. J'ai à vous y montrer quelques pièces de choix.

— Inutile. Le style Empire ne m'intéresse pas.

— Bien, dit Mme Léopold, voyons la galerie Louis XIII.

On fit les honneurs d'un magnifique bahut, d'une stalle et d'un coffre clouté à M. Durand qui resta obstinément silencieux.

— Mais enfin, cher monsieur, s'écria Léopold, pourquoi maintenant demeurez-vous muet? Pourquoi, après avoir apprécié mon salon, semblez-vous mépriser ma chambre et ma galerie?

— Le "Louis XIII" ne m'intéresse pas plus que l'"Empire", répondit M. Durand, car je n'y connais rien de rien.

Allons donc! Vous plaisantez! N'y a-t-il alors que le XVIIIe siècle qui est mon fort? C'est la Régence. Oh! mais, là, je suis imbattable. Pourquoi, messieurs et dames? Parce que, voilà vingt ans que je suis gardien des salles "Régence" du musée de Castelnaudary. Et j'y ai la plus beaux spécimens connus de cette époque galante et je vous jure que je la possède à fond. Mais le reste des siècles, ce n'est plus mon rayon.

Il y eut un léger froid. Une pendule sonna six heures.

— On ferme! cria le gardien en vacances. Puis, soudain:

— Excusez-moi, fit-il: l'habitude. Et il sortit, très digne, d'un pas rythmique et lent.

HENRI FALK.

ce sera pour la réputation du Saint-Laurent et du Canada. A vrai dire, il est oiseux de discuter de la canalisation du fleuve en amont de Montréal, lorsque la sécurité du port de Montréal est menacée par un phénomène redoutable.

Sans doute, il n'y a pas lieu de s'alarmer ou point de croire que l'efficacité du port de Montréal est compromise dès ce printemps. Des pluies prochaines et un été normal peuvent assurer la sécurité de la navigation ordinaire. Seuls quelques paquebots d'un fort tirant d'eau seront immédiatement affectés par les conditions actuelles. Mais le fait de la baisse constante du niveau du fleuve est constaté par une observation de plusieurs années. Cette baisse se continuera, et il y a lieu de redouter qu'elle ne s'accroisse. A nos gouvernements de marquer leur sens pratique en prévenant les accidents qui pourraient s'en suivre.

"L'Événement".

COMMÉMORER LA CONFÉDÉRATION EN VISITANT LE CANADA

Tel est le but que se proposent les organisateurs de la troisième excursion de l'Université de Montréal.

Il se fait actuellement dans tout le pays, de vastes préparatifs en vue de la célébration du soixantième anniversaire de la Confédération canadienne. De grandes fêtes auront lieu, au commencement de juillet, pour commémorer dignement cet événement si important dans l'histoire du Canada, et partout, l'on glorifiera l'œuvre accomplie par les Pères de la Confédération en unissant ensemble les provinces qui forment aujourd'hui le Dominion.

Ces fêtes auront sûrement le succès qu'elles méritent et tout véritable Canadien s'y associera de grand cœur. Mais il y aura aussi une autre façon de se commémorer la Confédération, qui ne manquera pas de recueillir de nombreuses adhésions chez les notres, surtout à une époque où le tourisme a pris un si formidable essor. Ce sera de profiter de la circonstance pour visiter le Canada d'un océan à l'autre, afin de bien saisir toute la portée qu'eut le pacte fédéral sur les destinées du Dominion. Car n'est-ce pas en parcourant les immenses étendues de notre pays que l'on peut le mieux se rendre compte de ses richesses, de la diversité de ses ressources et se faire une meilleure conception de l'avenir qui lui est réservé?

Poursuivant l'œuvre d'éducation touristique qu'elle entreprend il y a deux ans, lorsque, pour la première fois, elle convia les Canadiens de langue française à visiter le Canada sous ses auspices, l'Université de Montréal leur a réitéré cette année son invitation, mais en joignant cette fois à son appel, la suggestion de faire de ce voyage un acte commémoratif du grand événement historique qui permit de réaliser l'unité canadienne.

L'idée d'un voyage transcontinental, comme commémoration de la confédération, se répand d'ailleurs beaucoup dans le public depuis quelque temps et il est fort probable que l'on verra cette année des groupes nombreux de Canadiens de l'Est se diriger vers les Rocheuses et la Côte du Pacifique, pendant que d'autres de l'Ouest viendront à leur tour nous rendre visite. Dans l'intérêt d'une meilleure entente entre les di-

vers éléments qui forment notre population, ce mouvement touristique mérite tout notre encouragement, à cause des excellents résultats qu'il peut marquer de produire.

C'est dans le but de promouvoir ces relations et d'amener les Canadiens à mieux connaître leur pays que l'Université de Montréal n'hésita pas, dès 1925, à associer son nom à une entreprise de voyage, lorsque la première, elle lança l'idée d'une randonnée à la Côte du Pacifique pour les Canadiens-français. Les succès qui marquèrent ce premier voyage, de même que celui de l'an dernier, auraient été suffisants, même sans le soixantième anniversaire de la Confédération, pour l'encourager à continuer cette année, une œuvre d'éducation si précieuse pour nos compatriotes.

Cette troisième excursion transcontinentale de l'Université se fera cette fois encore par train spécial du Pacifique Canadien, et entièrement sur le réseau de cette compagnie, qui a joué un si grand rôle dans l'unification des provinces canadiennes. Cap au nombre des multitudes de raisons qui justifient les organisateurs du voyage de choisir de nouveau le Pacifique Canadien, le titre de "chemin de fer de la Confédération", qu'a mérité notre puissante compagnie de transport, n'était pas la moindre.

M. Edouard Montpetit, le distingué secrétaire-général de l'Université de Montréal, dirigera personnellement ce voyage, qui aura lieu du 9 au 20 juillet, et qui s'annonce déjà comme le grand événement de la saison touristique pour les Canadiens de langue française.

L'OMNISCIENCE PARLEMENTAIRE

Les journaux ministériels félicitent chaleureusement le premier ministre et ses collègues à l'occasion de l'heureuse issue d'une session à la fois courte et remplie. Et ils expriment l'opinion que nous ne verrons pas de si tôt des sessions fédérales de six ou sept mois. Nous souhai- tons que l'avenir nous donne raison, mais nous redoutons fort qu'ils ne se trompent. Quelques modifications aux règlements de la Chambre des Communes sont de bon augure, mais ce sont les tempéraments qu'il faudrait plutôt modifier. Or, il y a un nombre de nos députés canadiens qui semblent préférer le genre latin au mode anglais de pratiquer l'éloquence politique.

En France, un politique en vue a failli compromettre sa carrière et le salut de sa patrie en affligeant ses collègues d'un discours parlementaire par jour et l'électorat, d'une mercuriale par semaine. Compatriotes cet excès avec la belle mesure des ministres anglais. Traitant naguère de ce sujet, l'honorable Rodolphe Lemieux citait l'exemple d'un débat à Londres, sur la question des relations de l'Angleterre avec l'Europe. M. Asquith parla sur ce vaste sujet pendant une courte demi-heure, et M. Lloyd George lui répondit dans un discours de vingt-cinq minutes. Ce fut tout. Le parti libéral, le parti ministériel, et le tiers-ordre travailliste furent d'accord que ces deux débats avaient complètement traité ce problème.

Nous en sommes loin de cette perfection à Ottawa. A vrai dire, au point de vue oratoire, les législateurs provinciaux se montrent plus sobres que leurs émules fédéraux. Pendant la dernière session, un député de la province de Québec a parlé vingt-sept fois, au moins, et l'un de ses amis manitobain a fait seize discours. Ce double exemple suffit à bien représenter ce qu'est la menace oratoire dans une assemblée législative.

de 245 membres. Si le scrutin voulait que dix bavards de ce calibre fussent élus, il faudrait bientôt réduire la limite des discours de quarante à vingt minutes. Et il est à prévoir, d'après la base de la représentation telle qu'elle se calcule après chaque recensement, que nous aurons bientôt 500 députés à Ottawa, et peut-être cinquante à la Mirandole, capables de parler longtemps sur tous les sujets du répertoire national et international.

La prochaine réforme arithmétique qui s'impose, c'est bien la limitation du nombre des représentants du peuple à la Chambre des Communes. Au fur et à mesure que la population augmentera, on devrait réduire le nombre des députés de la province de Québec, afin de limiter la députation fédérale à 300 membres. C'est déjà beaucoup, pour ne pas dire trop! Nos droits n'en seraient pas moins bien protégés, si nous n'avions que 52 ou 39 députés québécois à Ottawa. Ils le seraient même mieux, parce qu'il est toujours plus facile d'améliorer une moyenne lorsqu'une représentation est moins élevée.

LES ENNEMIS DU FAUX-COL DEMANDENT L'APPUI DE L'AMÉRIQUE

(Service de l'Ass. Press)

Paris, 1. — Lorsque les Législatifs américains, viendront à Paris en septembre prochain, pour la Convention, ils tomberont, en plein dans une nouvelle croisade, la croisade contre le col dur.

Les partisans du mouvement viennent d'adresser aux dirigeants de la Légion une lettre dans laquelle ils le prient d'envisager sérieusement le port de chemises à volants, dont différents modèles ont été demandés à des chemisiers américains. Les ennemis du col empesté sont convaincus que s'ils peuvent rallier les Américains à leur cause, la bataille est gagnée pour eux.

M. Robert La Peyrade, secrétaire-général de la "Ligue contre le faux-col dur, pour l'Hygiène et l'Esthétique", déclare qu'il met son espoir "en l'Amérique, le pays des hommes libres et des braves", pour délivrer l'humanité de l'horrible col empesté qui est un martyre pour ceux qui le portent.

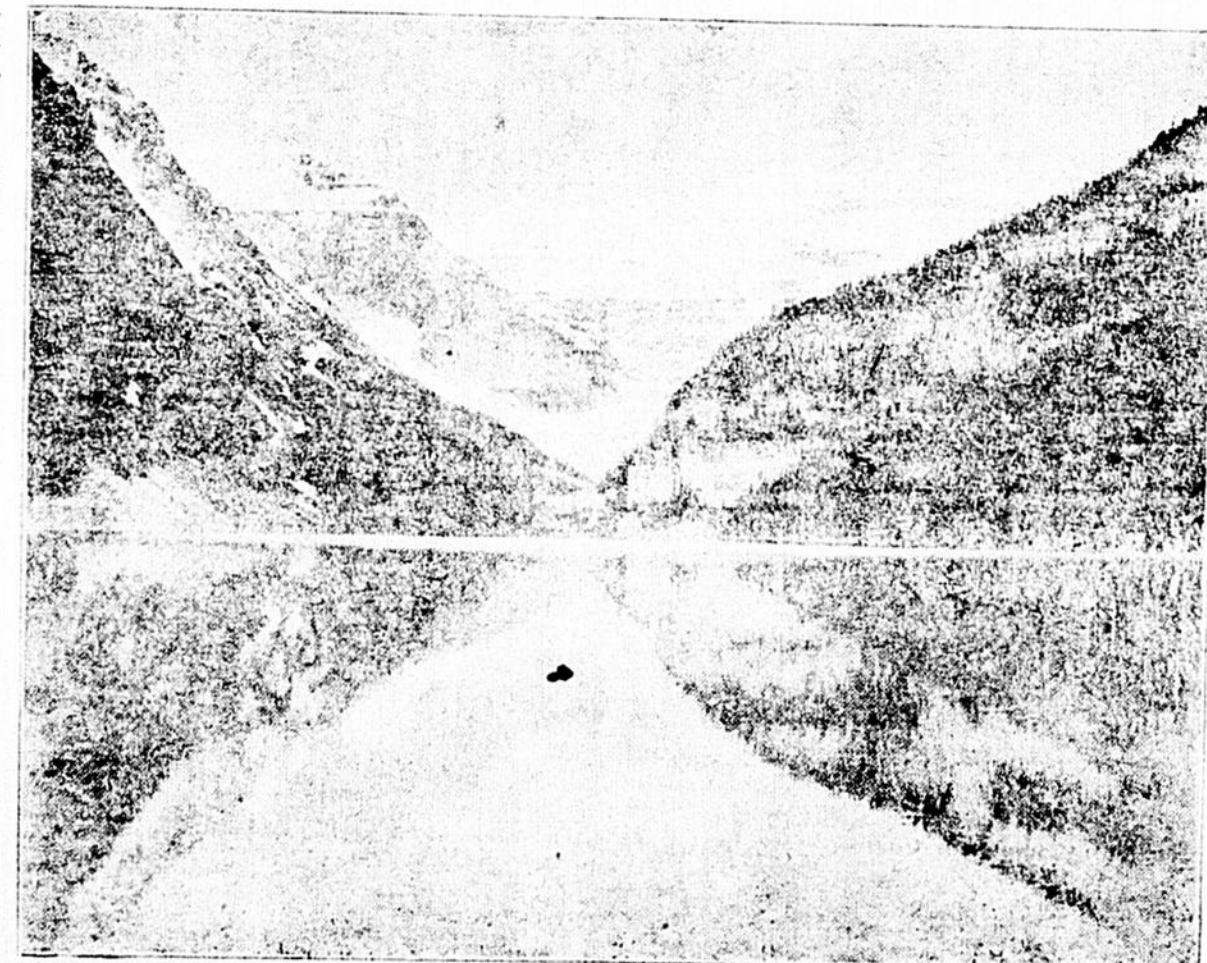
M. La Peyrade déclare que l'attitude observée jusqu'ici par les Américains, à cet égard, le laisse réveur. Les femmes américaines étant connues pour leur indépendance dans les questions d'habillement, il se demande comment il se fait que les Américains se montrent si timides. Les Américaines, dit-il, ont été les premières à supprimer le corset, et les premières à le reprendre. Ce sont elles, également, qui portent les robes les plus courtes du monde.

DELICATESSE

Un bohème, descendu dans un hôtel, a dîné, couché et déjeuné. Il informe alors le patron qu'il n'a pas le sou.

— Mais pourquoi ne l'avez-vous pas dit hier?

— Dame! J'ai pensé que vous seriez déjà bien assez contrarié de l'apprendre aujourd'hui!



Le "Clou" du Voyage de l'Université de Montréal

C'est la visite au lac Louise, dont on pourrait dire, comme autrefois de Naples, le voir et puis mourir. Cette visite, toujours si impatiemment attendue par les voyageurs, tant est grande la réputation de beauté incomparable du lac Louise, se fera cette année les 22 et 23 juillet, les excursionnistes passant plus de 24 heures en ce lieu si particulièrement enchanteur. Durant leur séjour au lac Louise, les gens de l'Université de Montréal seront hébergés au Château, le superbe hôtel que le Pacifique Canadien a fait construire sur les rives du lac.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

RESIDENCE: BUREAU
Ad. 1459 Main 8700
JOS. B. BERARD
AVOCAT
92 NOTRE DAME EST. Montréal

BERCOVITCH, de SOLA & COHEN
Avocats procureurs
Tél. Main 5190-5101
260 RUE SAINT-JACQUES

ELLIOTT & DAVID
Henry J. Elliott, C.R.
Hon. L. A. David, C.R.
Secrétaire de la province de Québec
Maurice Dugas, C.R., J.-P. Callaghan
AVOCATS ET SOLICITEURS
Commissaires pour toutes les provinces, Terre-Neuve et les États-Unis.
EDIFICE CANADA LIFE
Montréal, Canada.

ALBAN GERMAIN, C.R.
93, RUE NOTRE-DAME EST
Téléphone: Main 0901

Tel. Lancaster 2410 Résidence: Walnut 5300

LYON W. JACOBS, K.C.
AVOCAT ET SOLICITEUR
Suite 701-702 89 Craig Court,
Power Building Montréal

BEDARD, RODOLPHE
Expert-Comptable
Membre de l'Institut des Comptables
76 RUE ST-DENIS Tél. Est 0729

Consultation: de 7 h. à 9 h. p.m.
Excepte Jeudi et Dimanche

PROF. MACK
HYPNOTISME &
CLAIRVOYANCE
1041, MOREAU, Pres Ste-Catherine

Atelier: Tél. Clairval 1748.
MAX. GIROUX
PLOMBIER SANITAIRE
Poseur d'appareils à gaz et à eau
chaude

COUVREUR EN GRAVOIR
1546, AVENUE LASALLE
MAISONNEUVE

Tel. Clairval 6197
SALLE A MANGÉE
WHITE PALACE
Adrien HAYDEN Prop.
Repas Régulier 30c
Attention spéciale aux Dames
Spécialité: Spaghetti Italien,
Fait aux Huitres, Fèves au lard
Patates Frites

1861, LASALLE, Pres Ontario

Tel. Bélar 1534 Rés.: Bélar 1534
ART. LANDRY
ENTREPRENEUR DE POMMES
FENÊTRES
Corbillards Automobiles
114, RUE RACHEL EST. Montréal

Le journal "L'Autorité Nouvelle",
publiant affaires sous la raison
sociale "L'Autorité Co.", a son
bureau de rédaction et d'administration
au No 74, rue St-Jacques, Montréal, N
est imprimé à l'Imprimerie, Inc., 908,
rue St-Denis, Montréal.

Lecteurs,
Lectrices,
ENCOURAGEZ LA
Buanderie
Dominion

Lavage, lavé, sèche, repasse
et repique

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

La compétence de notre personnel et la perfection de l'équipement vous garantissent un service absolument satisfaisant. Notre voiture est à votre disposition en aucun temps.

Appelez
M. LOUIS-C. FARLEY, Prop.
BELAIR 6302

LISEZ "L'AUTORITE NOUVELLE"

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE

(Compilation de Jules Bourbonnière)

GALIGAI (Maréchale d'Ancre)

Eléonore Galigai, fille d'un menuisier et d'une blanchisseuse, épousa le célèbre et malheureux Concini, depuis maréchal d'Ancre.

Voici quelques particularités, sur cette célèbre favorite.

Elle était venue en France avec Marie de Médicis, dont elle était la sœur de lait et qui l'aima toujours tendrement.

Cette femme, modèle de laideur et sans aucun autre mérite que celui de l'intrigue, obtint pour son mari, les postes les plus brillants.

L'abus insolent qu'ils firent de leurs faveurs, souleva tous les grands de la Cour, et Louis XIII en particulier.

Ce prince était surtout choqué de la hauteur arrogante et de l'humour inquiète de la Galigai, qui, tourmentée par des vapeurs opiniâtres, s'en prenant à tout ce qui l'entourait. Un jour qu'il s'amusait à de petits jeux, dans son appartement, au-dessus duquel logeait la maréchale d'Ancre, celle-ci lui fit dire qu'il fit moins de bruit, parce qu'elle avait la migraine.

Louis lui fit réponse que "si sa chambre était exposée au bruit, Paris était assez grand, pour qu'elle put y en trouver une autre". On sait quelle fut la suite de l'indignation du roi.

Concini fut tué, et sa femme conduite à la Bastille. On lui imputa mille crimes, et surtout celui de la magie, car dans ce temps-là, il fallait que les sorcières entrassent toujours pour quelque chose dans les grandes fortunes et dans les morts extraordinaires.

Tout son sortilège, comme elle répondit elle-même aux juges, qui lui demandaient comment elle avait ensorcelé la reine, était le pouvoir qu'ont les âmes fortes sur les âmes faibles.

Le procès de la maréchale, dit M. Anquetil, commença le 3 mai 1617. "On est surpris, quand on voit sur quel roule d'interrogatoire d'une femme, qui avait, pour ainsi dire, tenu le timon de l'Etat."

On passa très légèrement, sans doute faute d'indices et de preuves, sur ce qui aurait dû faire l'objet principal du procès: sur les concussions et les correspondances avec les étrangers. Elle répondit fermement que jamais elle n'était entrée dans aucune affaire de finance; que jamais elle n'avait eu des liaisons avec les ministres étrangers, sinon par permission et par ordre de la reine.

Les juges la questionnèrent sur la mort de Henri IV: "D'où elle avait reçu avis d'avertir le Roi de se garder du péril? Pourquoi elle avait dit auparavant, qu'il arriverait inévitablement de grands changements dans le royaume? Et pourquoi elle avait empêché de rechercher les auteurs de l'assassinat?"

Elle satisfait à toutes ces questions, en niant certains faits, en expliquant les autres; de manière qu'il ne put rester aucun soupçon à cet égard, ni contre elle, ni contre la reine qu'en voulait y impliquer.

Sacha Guitry et Yvonne Printemps

A leur arrivée à Cherbourg, le 4 mars, Sacha Guitry et Yvonne Printemps ont fait à la presse les déclarations suivantes:

—Dites bien que nous sommes enchanterés, émerveillés de notre voyage qui, à tous points de vue, a dépassé nos espérances. Nous avons rencontré la-bas des auditoires dont le nombre est allé sans cesse en augmentant et qui, toujours, ont fait preuve d'une intelligence et d'une compréhension remarquables. Le succès de notre première représentation fut tel, avec "Mozart" que, partout et toujours, on nous a redemandé cette pièce, si bien que, partis avec quatre pièces, nous n'avons pas ainsi dire joué que "Mozart". Nous le donnâmes 65 fois de suite, avec un succès sans cesse grandissant. Un tel résultat a été considéré par les Américains comme tout à fait surprenant et à juste titre. Car, songez à ce que donnerait une troupe étrangère venant à Paris, et tentant de jouer en italien, par exemple, 65 fois la même pièce.

—En somme, a conclu Yvonne Printemps, Nous rentrons satisfaits

Enfin le grand crime qu'on lui objecta, le crime de ceux qui n'en ont point, fut la sorcellerie.

On écroula des gens qui l'accusèrent d'avoir entretenu un commerce étroit avec un médecin juif, qui était magicien; de ne point manger de chair de porc; de ne point entendre la messe le samedi; d'avoir fait venir des religieux Lorrains et Milanais, avec lesquels elle s'était renfermée dans des églises, pour se livrer à des pratiques superstitieuses.

Ces imputations parurent si puériles à la Galigai, qu'elle ne put s'empêcher de rire.

Mais lorsqu'elle vit que les juges y attachaient la plus grande importance, elle pleura amèrement.

Son jugement lui fut prononcé le 8 juillet, devant des gens de tout état, qui étaient venus pour examiner sa contenance.

"Elle voulut s'envelopper de ses coiffes; mais on la contraignit d'écouter à visage découvert, la lecture de sa condamnation. L'arrêt déclarait Galigai coupable de lèse-majesté divine et humaine. Il était porté qu'en réparation de ses crimes, sa tête serait séparée de son corps, sur une échafaud, dressé en place de Grève; que l'un et l'autre seraient brûlés, et les cendres jetées au vent."

Elle fut donc traînée au supplice, comme la plus vile criminelle, à travers un peuple nombreux qui gardait le silence, et semblait avoir oublié sa haine.

Peu occupée de cette foule, Eléonore ne parut pas déconcertée de ses regards, ni de la vue des flammes qui embrasaient le bûcher où son corps allait être consumé; intrépide, mais modeste, elle mourut sans bravade et sans frayeur.

(Intrigue du cabinet, sous Henri IV et Louis XIII, par M. Anquetil.)

Le maréchal et la maréchale d'Ancre, disparaissant de dessus la scène de la Cour, par des morts terribles, furent un grand exemple de l'instabilité de la grandeur et de la vanité de l'ambition, et cependant leur exemple n'a corrigé aucun ambitieux.

La relation de la mort de la Galigai se trouve avec celle de son mari, dans "l'Histoire des Favoris", par du Puy.

On fit aussi sur sa mort, une tragédie, intitulée, *La Magicienne Etrangère*, en quatre actes et en vers; Rouen, 1617, in-8, satire atroce et grossière.

La Galigai avait un fils et une fille. Celle-ci mourut peu de temps après le meurtre de son père. Le fils fut enveloppé dans la sentence rendue contre sa mère, et dégradé de noblesse.

Il se retira à Florence, où il jouit de quatorze mille écus de rente, que son père, heureusement pour lui, avait placés dans cette ville.

Le frère de la Galigai, parvenu à l'archevêché de Tours et à l'abbaye de Marmoutiers, se démit de ces deux bénéfices, sur lesquels on lui donna une bonne pension; et alla finir ses jours, en Italie, loin des orages des Cours.

de revoir la France et satisfaits d'un voyage que les Américains vaudraient nous voir recommencer l'an prochain. Nous allons nous reposer un peu dans le Midi, avant de reprendre nos représentations à Paris, dès le mois d'avril.

PAS DE CONQUÊTES A LA POINTE REVOLVER

(Spéciale à l'Autorité Nouvelle)

Hamilton, Ont., 9. — Les yeux ayant été donnés à l'homme pour "parler", et à la femme donc, il s'en suit qu'un jeune homme ou qu'une jeune femme n'a pas besoin d'autres moyens de persuasion pour se faire suivre et pour convaincre. Or, Lawrence Somers, bien qu'il n'ait que vingt ans, et qu'il soit joliment garçon, vient de se faire arrêter parce qu'il se servait d'un revolver comme argument peremptoire, au lieu de ses yeux. Terroriser, les pauvres femmes le suivaient et se laissaient dévaliser. Six de ses victimes ont témoigné contre lui, et la police respire après avoir été sur les dents pendant nombre de semaines.

INCOMPARABLE

POUR

TARTES!

—elles réaliseront votre attente, vous donneront des tartes succulentes, veloutées, crémeuses, fondantes dans la bouche. Vous ne saurez jamais combien une tarte peut être délicieuse avant d'en avoir goûté une apprêtée avec les fameuses garnitures des tartes "Meadow-Sweet". Et elles sont si faciles à préparer!

Le MODE d'EMPLOI est INDIQUE sur CHAQUE BOITE

En vente chez tous les épiceries et marchands généraux.



LES ANGLAIS D'ABORD

Où l'histoire Merveilleuse du Franc contre la Livre.

Nous roulions sur la route de Quatre-vingt-cinq. Mon ami Jean Dupont conduisait. La sixième cylindre juchait. Le soleil dorait les ailes de l'oiseau niché, posé sur la bouche du radiateur. Jean Dupont m'avait emmené le matin même pour me faire passer un "week-end" imprévu à Saint-Hubert-sur-Mer (Calvados).

Tout à coup, je m'arrêtai.

—As-tu pensé à téléphoner au Palais pour retenir deux chambres?

—Non.

—Alors, jamais nous ne trouverons de place!

—Si, je m'arrêterai à Mantes pour envoyer une dépêche.

Nous descendîmes devant la poste. Mon ami prit une formule jaune et écrivit ces lignes sans sourcilier:

"Manager Palace, Saint-Hubert. Please reserve two rooms to night. (Signed) Lord John Bridge."

Il se regarda sans comprendre. Il eut un sourire entendu et murmura en payant au guichet:

—Comme ça, tu peux être sûr que nous serons bien logés.

Nous remontâmes dans le torpédo jaune. Mon ami poursuivait ses explications.

—Mon cher, les hôteliers en France sont presque toujours des gens charmants. Ils sont affables. Ils sont cordiaux. Ils n'aiment pas tendre de trop près leurs hôtesses. Quand ils vous comptent 12 francs un petit croissant, une tasse de thé et deux rondelles de beurre, crois bien qu'ils sont littéralement desolés et que c'est la mort dans l'âme qu'ils acceptent votre argent. Mais dans les corporations les plus choisies il y a des brebis galeuses. Depuis que je roule en auto, j'ai rencontré des hôteliers qui ne faisaient pas comprendre qu'ils ne tenaient nullement à héberger des Français. Tu comprends? De pauvres Français porteurs de francs papier. Fi donc! Parle moi de touristes truffés de livres, de pesetas ou de florins. Plusieurs fois il m'est arrivé de téléphoner à des palaces pour retenir une chambre. Inutilement. Je signais "Jean Dupont". On m'a répondu: "Monsieur, nous ne sommes pas habitués à recevoir des Français."

—Et le résultat?

Tu verras. Je ne t'en dis pas plus. A Biarritz, le mois dernier, on m'a donné la plus belle chambre de l'hôtel et à Cannes, en février, on a démenagé une vieille duchesse espagnole pour m'offrir un appartement sur la mer. Tu verras. Tu verras.

A midi quarante-cinq, les six cylindres Voisin nous déposèrent comme deux fleurs (un peu poussiéreuses. Il est vrai) devant le peristyle du palace. Mon ami, avec un accent britannique des mieux imités, se présenta au chef de la réception:

—Je suis lord John Bridge. J'ai enchaîné cette matinée pour deux chambres. Les meilleures, je vous prie. Où est le manager? Je veux paaaasser le manager!!!!

Le jeune homme en jaquette noire disparut. Mon ami me poussa le coude et murmura:

—Tu vois, mon vieux. Plein la vue! Nous allons avoir les deux meilleures chambres du palace. De l'audace... Toujours de l'audace!

Le jeune homme revint, griffonna deux numéros sur deux rondelles de papier et laissa tomber de ses lèvres:

—432-434... Chassez! Conduisez ces Messieurs...

L'ascenseur nous hissa au cinquième étage. Le chasseur nous précéda dans le grand corridor à carreaux rouges. Puis il obliqua à gauche dans un corridor plus étroit à car-

petite grille. Puis il tourna à droite, dans un couloir exigü, vierge de tout tapis.

Nous pénétrâmes dans nos chambres respectives: un lit de fer, une armoire en bois blanc, laque crème et deux petites serviettes d'enfant sur une tringle de bambou. En ouvrant nos fenêtres, nous découvri- mes un paysage splendide, composé, au premier plan, du garage du Palace; plus loin, cheminant de l'établissement thermal; plus loin encore, de huit rangées de wagons de marchandises garés devant la petite vitessse.

Je contemplai mon ami sans mot dire. Il haussa les épaules et affirma:

—C'est sûrement une erreur. Laisse-moi faire. J'arrangerai ça dès demain matin.

—Yes, mylord.

—Ou plutôt, transmets donc demain ma réclamation au manager. Tu auras l'air d'être mon secrétaire. Cela fera plus d'effet. Tu comprends.

—Tu parles, mylord!

Le lendemain matin, tandis que mon ami Dupont prenait un bain de soleil sur la grève, je rentrai au Palace et demandai timidement au jeune homme en jaquette si le manager était toujours invisible.

—Mais pas du tout, monsieur, répliqua-t-il avec un sourire aimable. Je suis secrétaire de lord John Bridge. J'ai quelques mots à lui dire.

—Deux secondes, monsieur... Le manager est à vous!

Je m'attendais pas longtemps. M. Lemarini, directeur du Palace, parut. C'était un obèse au teint rose, au crâne brillant, aux petits yeux clairs de cochon de lait satisfait. Très courtoisement, M. Lemarini me salua et dit:

—Q'y a-t-il pour votre service, Monsieur?

—Mon Dieu, monsieur, mon patron, lord John Bridge est très mécontent des chambres que vous nous avez données... Le très honorable lord n'est pas venu à St-Hubert-sur-Mer pour contempler le toit d'un garage et le chargement des livraisons au sud de la petite vitessse.

—Monsieur, si le très honorable lord n'est pas content, qu'il retourne en Angleterre, voilà!

J'étais littéralement stupéfait. Quand je revins de ma surprise, le manager avait disparu. Alors le jeune homme en jaquette noire, apitoyé par ma déconvenue, se pencha vers moi et, confidentiel, il déclara:

—Vous allez comprendre, monsieur, l'attitude de mon directeur. Il y a cinq ans, sa femme l'a plaqué pour filer avec un banquier de Londres. Alors depuis ce jour-là, M. Lemarini ne peut plus voir les Anglais en peinture. Quand il s'en présente au Palace, il leur donne régu- lièrement les chambres les plus mauvaises et leur fait attribuer par le maître d'hôtel les tables les moins bien situées de notre restaurant.

Remarque bien que nous avons encore deux très belles chambres sur la mer et qui sont libres. Je suis persuadé que M. Lemarini ne les aurais offertes, si, au lieu de s'appeler lord John Bridge, votre patron se fut nommé Durant, Duchêne ou Dupont...

—432-434... Chassez! Conduisez ces Messieurs...

L'ascenseur nous hissa au cinquième étage. Le chasseur nous précéda dans le grand corridor à carreaux rouges. Puis il obliqua à gauche dans un corridor plus étroit à car-

petite grille. Puis il tourna à droite, dans un couloir exigü, vierge de tout tapis.

Nous pénétrâmes dans nos chambres respectives: un lit de fer, une armoire en bois blanc, laque crème et deux petites serviettes d'enfant sur une tringle de bambou. En ouvrant nos fenêtres, nous découvri- mes un paysage splendide, composé, au premier plan, du garage du Palace; plus loin, cheminant de l'établissement thermal; plus loin encore, de huit rangées de wagons de marchandises garés devant la petite vitessse.

Je contemplai mon ami sans mot dire. Il haussa les épaules et affirma:

—C'est sûrement une erreur. Laisse-moi faire. J'arrangerai ça dès demain matin.

—Yes, mylord.

—Ou plutôt, transmets donc demain ma réclamation au manager. Tu auras l'air d'être mon secrétaire. Cela fera plus d'effet. Tu comprends.

—Tu parles, mylord!

Le lendemain matin, tandis que mon ami Dupont prenait un bain de soleil sur la grève, je rentrai au Palace et demandai timidement au jeune homme en jaquette si le manager était toujours invisible.

—Mais pas du tout, monsieur, répliqua-t-il avec un sourire aimable. Je suis secrétaire de lord John Bridge. J'ai quelques mots à lui dire.

—Deux secondes, monsieur... Le manager est à vous!

Je m'attendais pas longtemps. M. Lemarini, directeur du Palace, parut. C'était un obèse au teint rose, au crâne brillant, aux petits yeux clairs de cochon de lait satisfait. Très courtoisement, M. Lemarini me salua et dit:

—Q'y a-t-il pour votre service, Monsieur?

—Mon Dieu, monsieur, mon patron, lord John Bridge est très mécontent des chambres que vous nous avez données... Le très honorable lord n'est pas venu à St-Hubert-sur-Mer pour contempler le toit d'un garage et le chargement des livraisons au sud de la petite vitessse.

—Monsieur, si le très honorable lord n'est pas content, qu'il retourne en Angleterre, voilà!

J'étais littéralement stupéfait. Quand je revins de ma surprise, le manager avait disparu. Alors le jeune homme en jaquette noire, apitoyé par ma déconvenue, se pencha vers moi et, confidentiel, il déclara:

—Vous allez comprendre, monsieur, l'attitude de mon directeur. Il y a cinq ans, sa femme l'a plaqué pour filer avec un banquier de Londres. Alors depuis ce jour-là, M. Lemarini ne peut plus voir les Anglais en peinture. Quand il s'en présente au Palace, il leur donne régu- lièrement les chambres les plus mauvaises et leur fait attribuer par le maître d'hôtel les tables les moins bien situées de notre restaurant.

Remarque bien que nous avons encore deux très belles chambres sur la mer et qui sont libres. Je suis persuadé que M. Lemarini ne les aurais offertes, si, au lieu de s'appeler lord John Bridge, votre patron se fut nommé Durant, Duchêne ou Dupont...

—432-434... Chassez! Conduisez ces Messieurs...

L'ascenseur nous hissa au cinquième étage. Le chasseur nous précéda dans le grand corridor à carreaux rouges. Puis il obliqua à gauche dans un corridor plus étroit à car-

petite grille. Puis il tourna à droite, dans un couloir exigü, vierge de tout tapis.

Nous pénétrâmes dans nos chambres respectives: un lit de fer, une armoire en bois blanc, laque crème et deux petites serviettes d'enfant sur une tringle de bambou. En ouvrant nos fenêtres, nous découvri- mes un paysage splendide, composé, au premier plan, du garage du Palace; plus loin, cheminant de l'établissement thermal; plus loin encore, de huit rangées de wagons de marchandises garés devant la petite vitessse.

Je contemplai mon ami sans mot dire. Il haussa les épaules et affirma:

—C'est sûrement une erreur. Laisse-moi faire. J'arrangerai ça dès demain matin.

—Yes, mylord.

LES CREANCIERS DE M. DE BALZAC

Le 12 octobre 1830, M. Grosse, grainetier, rue Saint-Denis, eut une idée heureuse:

—Je vais voir ce Balzac... Depuis 1829, il me doit une somme de deux mille francs, moins quelque chose, parce que je l'ai payé en écus de six francs, qui perdent quatre sous! C'est un original. Il fut imprimeur et maintenant c'est un auteur. J'ai de lui un petit livre: "L'Art de ne pas payer ses dettes enseigné en vingt leçons", imprimé par H. de Balzac et A. Barbier, en 1827. Nous verrons bien!

Laisant ses commis très affairés au magasin, M. Grosse prit son parapluie. Sans être un docteur, comme pas mal de bourgeois après les trois Glorieuses, il empruntait au roi citoyens les favoris en cotte-lette et le pépin qui, aux Tailleurs, était joyeusement célébré. C'était un homme d'affaires, ferré sur le Code civil, et qui n'entendait point plaisanter en matière de finance.

Ce Balzac habitait proche du village de Montrouge. Prenant la rue d'Enfer, il y fut vers les cinq heures, et s'informa dans la rue Cassini. Un limonadier nommé Hiron fit par lui indiquer une maison aux volets clos qui, coiffée d'ardoises, semblait toute endormie.

M. de Balzac? demanda le grainetier en faisant passer sa carte au domestique.

On l'introduisit dans une antichambre meublée d'une malhe herisée de poils de chèvre. Au mur au-dessus de la main, cette étrange inscription au charbon: "Ici une pendule signée Lepaute". De la pièce voisine, quelqu'un cria: "Monsieur Grosse!" d'une voix si énorme et si herculéenne qu'elle fit frémir dans le dos de l'honnête créancier.

—Monsieur Grosse, dit la voix pour la seconde fois.

Il entra dans un petit bureau dominant sur un jardin de cure. Le coin dans une chemise déboutonnée sur un torse athlétique, les cheveux droits, ses yeux noirs brillants comme des pierres, derrière une table couverte de papiers, un homme était là qui le regardait.

—Vous êtes bien Grosse?

—Sans doute, Monsieur, balbutia stupéfait le grainetier qui, à son tour, regarda celui qui extorquait son nom de la sorte.

La voix se fit alors insinuante et maternelle.

—Monsieur, disait-elle, je suis bien aise de vous voir. J'ai écrit sur un livre qu'on est en train d'imprimer. Vous avez prêté de l'argent au baron de Nueingen. Vous tenez Lucien de Rubempré pour un jeune homme d'avenir...

—Vous faites erreur certainement, Monsieur! s'écria M. Grosse au comble de l'étonnement. Je venais pour cette petite dette de deux mille francs, somme que je vous ai payée en écus de six livres qui perdent quatre sous... Je vous tiens quitte des quatre sous...

M. de Balzac parut ne pas entendre. Il continua:

—Je vous ai peint à travers le souci de l'argent qui me dévore... Ce n'est point pour venir avec votre fantôme me parler d'une dette qui n'est que peu de chose devant ce chef-d'œuvre que sera votre âme, monsieur! Dans la vie, sans doute, honnête marchand-grainetier de la rue Saint-Denis, vous n'avez connu ni la Turpille, ni M. de Nueingen, ni Lucien de Rubempré. Et si je vous dis, que vous les connaissez, et qu'ils aient eu à souffrir de votre âme d'usurier, supérieure à l'âme de l'avare, parce qu'elle pénètre dans les tragédies sociales. Et si je veux, moi, que cette misérable somme de deux mille francs, payée en écus de six livres — c'est un trait — devienne motif à variations prodigieuses dont cette feuille, une épreuve d'imprimerie, vous montre assez le schéma?

—Monsieur, en vérité, je ne sais ce que vous voulez dire. Peut-être cela vous gêne-t-il de me payer cette dette? En ce cas, je puis attendre, car mes affaires sont florissantes.

Alors, les yeux de M. de Balzac cessèrent de lancer des éclairs; ses mains s'appesantirent sur les papiers amoncelés sur son bureau, comme s'il voulait maintenant les dérober à la vue du grainetier. Et il se mit à exposer une affaire "sub specie argenti", entreprise mirifique qui le délivrerait du fardeau de la dette.

—Écoutez-moi, Monsieur Grosse — il ne doit pas Grosse! — Écoutez bien! Lisant Flavius Joseph, j'ai appris que Rome avait exploité en Sardaigne des mines d'argent; mais, peu experts en fait de la chimie, les Romains au lieu de bénéfices virent se volatiliser les sesterces. Il faut réussir là où échoua César. Je lache la littérature.

M. de Balzac se renversa en arrière, et, pointant l'index vers le visiteur, demanda:

—Monsieur Grosse, Emile Justini-Fabien, bourgeois du roi Louis-Philippe, commerçant patente dans la rue Saint-Denis, voulez-vous fonder avec moi, pour l'exploitation des mines sardes, une société anonyme?

—Je veux bien, dit M. Grosse madone.

—Sous la raison sociale Balzac, Grosse et Cie?

—Tout ce que vous voudrez! dit M. Grosse fasciné par les yeux du terrible homme.

—Bien! François, apportez-moi mon dîner...

Le domestique posa sur le bureau

un candélabre allumé, une collation, et tira les rideaux. Comme M. Grosse allait se retirer, M. de Balzac lui offrit de partager son repas qui consistait en pommes de reinette et fromage de Brie. Le candélabre disposait sur ce tableau une douce lumière. Pelant un fruit, M. de Balzac traduisait Flavius Joseph. Cela échauffait le grainetier...

Dans la rue Cassini, on entendait déjà les charrettes des maraichers de Massy et d'Argenteuil remontant vers les Halles. Il était bien près de minuit. M. Grosse se leva. M. de Balzac voulut le reconduire jusqu'à la barrière, d'où parut l'omnibus de la rue Saint-Denis...

Par la rue d'Enfer, M. de Balzac allait dans la nuit, son candélabre à la main, en robe de chambre et pantoufles brodées. Chemin faisant, le grainetier s'exaltait:

—Admirable! superbe! pharmanieux! Votre idée — mon idée! Oh! monsieur, mes deux mille francs! Demain vous en aurez la quintessence! Je m'embarque pour Cagliari! Cui? à Marseille, sur une goélette génoise dont je connais le capitaine...

Sortie de son lit de nuages, la lune éclairait des maisons et des jardins de bandeau. Soudain, M. de Balzac, levant les bras, montra les trois moulins qui, sur les hauteurs de Montrouge, avaient l'air de "les regarder".

Il prononça solennellement:

—Et vous me donnez cent parts de fondation, en considération de mes apports!

Grimpant sur l'échelle de meunier de l'omnibus:

—Entendu! dit M. Grosse. A 3 heures, demain, chez M. Quier, rue Vivienne, nous discuterons l'acte de société...

D'ailleurs magnifique et sacrée! L'idée de Flavius Joseph prospère. Mais M. de Balzac, cerveau bouillonnant, M. Grosse alla s'asseoir chez le notaire...

Ce fut le capitaine génois, M. Benito Fusconi, qui devint son associé. En 1837, quand tous deux, se retirant de l'entreprise, eurent à se partager cent millions.

Alors M. de Balzac eut un superbe mouvement de dédain et d'indifférence...

Il fit César Bortolotto

FERNAND RIVET.

DE DROITE ET DE GAUCHE

FUTURE REINE

L'héritière présumptive du trône de Hollande est, on le sait, la princesse Juliana.

Elle aura dix-huit ans au 30 avril prochain. On n'a pas attendu cette date pour qu'elle fit son entrée dans le monde. Cette formalité s'est accomplie très simplement, sans même avoir été annoncée, il y a quelques jours. Le prétexte fut un dîner offert par les souverains au corps diplomatique.



RESULTATS DU BASEBALL DES LIGUES MAJEURES

pour le Syndicat Saint-Henri; Red Taylor et Mayforth pour Ahuntsic; Jack Smith et Riopelle pour Saint-Jérôme, et "Doc" Newton et Cardinal pour Saint-Laurent.

Le shérif,
OMER LAPIERRE.
Montréal, 16 avril 1927.